

DEPARTEMENT DE L'AIN		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
OBJET : Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2024		<u>SEANCE DU 11.07.2024</u>
Date de convocation : 04.07.2024	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET. MC. COUTURIER. P. ECAILLE. S. JUHEN. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.
Date d'affichage : 04.07.2024	Présents : 8 Votants : 9	<u>Secrétaire de séance</u> : M.C. COUTURIER
N° Délibération 01247.2024.07.052	Pouvoirs : 1	

OBJET : GESTION DES BIENS – Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2024

Le maire informe l'assemblée que le Syndicat mixte des Monts- Jura (SMMJ) a besoin cette année encore du studio de la Bussode pour héberger un saisonnier pour l'été 2024 (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2024).

Le tarif appliqué l'été dernier pour la location du studio était de 300 €. Cette année, le conseil municipal propose de reconduire le tarif pratiqué l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le tarif de 300 € par mois pour la location du studio de la Bussode,
- Autorise madame le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, notamment la convention à signer avec le SMMJ.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 9 (dont 1 pouvoir : C. GROSGURIN)

DELIBERATION N°01247.2024.07.052

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET